



## Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

### Objectifs

Acquérir les connaissances et un ensemble de gestes pour administrer les premiers secours en cas d'urgence.

### Public

Toute personne volontaire pour administrer les premiers secours en cas d'accidents sur les lieux de travail.

Prérequis : Aucun

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Si besoin, notre équipe étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour permettre de suivre la formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode de financement.

### Compétences visées

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.

Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

### Les plus pédagogiques

Animateur :

Nos formateurs sont choisis pour leurs expertises métiers, leurs compétences pédagogiques et leurs connaissances de l'entreprise.

Méthodes :

Une pédagogie interactive favorise l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Le formateur apporte des savoirs théoriques mais également un accompagnement des participants vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

Nos salles sont équipées d'outils multimédias et interactifs et de tous matériels en lien avec la thématique traitée.

Groupe de 4 à 10 personnes

### Validation / Certification

Recueil des attentes : au démarrage de la formation, les attentes de chaque participant sont répertoriées par le formateur sur le support CCI.

Positionnement : en début de formation, le niveau de chaque participant est évalué par le formateur via un test de positionnement et d'acquis des connaissances.

En cours de formation, des exercices et/ou des mises en situation viennent évaluer l'acquisition des connaissances et capacités de chaque participant.

Evaluation des acquis : en fin de formation, le niveau d'acquisition des connaissances et capacités est évalué individuellement au regard des objectifs de la formation par un test de positionnement et

### Durée | Prix

**2 Jours, 14 Heures**

**205 € NET**

Code : SP1012

Horaires de formation :

8h30-12h30 - 14h-17h

### Date | Lieu

**A La Roche sur Yon**

> 07 et 08 Mars 2022

> 14 et 15 Avril 2022

> 20 et 21 Juin 2022

> 21 et 22 Novembre 2022



Eligible au Compte Personnel de Formation !

Date de création : 25-01-2019

Dernière modification : 25-08-2021

#### CCI Vendée

16 rue Olivier de Clisson - CS 10049 - 85002 La Roche sur Yon Cedex

Tél : 02 51 45 32 89 - Mail : formation.continue@vendee.cci.fr

N° SIRET : 188 500 490 00019 - N° Déclaration d'activité 528 501 092 85

## Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail



d'acquis des connaissances.

Evaluation qualité : dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction des participants est réalisée en fin de formation. Une version numérique de ce questionnaire peut être utilisée.

Certificat de réalisation, attestation de formation : à l'issue de la formation, votre certificat de réalisation de cette formation vous sera délivré par les services administratifs de la CCI. En complément et sur demande des participants, une attestation de formation pourra également être remise.

### Durée | Prix

**2 Jours, 14 Heures**

**205 € NET**

Code : SP1012

Horaires de formation :

8h30-12h30 - 14h-17h

### Date | Lieu

**A La Roche sur Yon**

> 07 et 08 Mars 2022

> 14 et 15 Avril 2022

> 20 et 21 Juin 2022

> 21 et 22 Novembre 2022



Eligible au Compte Personnel de Formation !

Date de création : 25-01-2019

Dernière modification : 25-08-2021

## Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

### Programme

#### Le sauvetage-secourisme du travail

Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou dans la profession.

Le rôle du sauveteur-secouriste du travail.

Le cadre juridique de l'intervention du SST.

Présentation du programme : protéger, de protéger à prévenir, examiner, faire alerter, de faire alerter à informer, secourir

#### Rechercher les risques persistants pour protéger

- Formation générale à la prévention :
- \* le mécanisme de l'accident : appréhender les concepts de danger, situation dangereuse, phénomène dangereux, dommage, risque, ...
- \* connaître les principes de base de la prévention.
- Rendre le SST capable de « Protéger » en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (code du travail, articles L 4121-1 et suivants).
- Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable :
- \* Connaître l'alerte aux populations : identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée
- Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- \* identifier les dangers dans la situation concernée
- \* repérer les personnes qui pourraient être exposées aux risques identifiés
- \* imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même
- \* définir les actions à réaliser permettant la suppression du(des) danger(s) identifié(s)
- \* repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression
- \* assurer et faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en œuvre de ces matériels
- \* faire en sorte de rendre impossible, lorsque la suppression du danger identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce danger
- \* en cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du(des) danger(s) identifié(s), reconnaître les situations dans lesquelles il pourra, sans danger pour lui-même, dégager la victime.

#### De « protéger » à « prévenir »

Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendues, aussi bien en matière de « protection » (intervention sur une situation d'accident du travail) qu'en matière de « prévention » des accidents du travail ou des maladies professionnelles (intervention sur situation de travail), de la part des SST.

- Elle doit permettre la translation de la formation à l'action « protéger » vers l'action « prévenir ».
- La mise en application de cette démarche est continue tout au long de la formation et plus

### Durée | Prix

**2 Jours, 14 Heures**

**205 € NET**

Code : SP1012

Horaires de formation :

8h30-12h30 - 14h-17h

### Date | Lieu

**A La Roche sur Yon**

> 07 et 08 Mars 2022

> 14 et 15 Avril 2022

> 20 et 21 Juin 2022

> 21 et 22 Novembre 2022



Eligible au Compte Personnel de Formation !

Date de création : 25-01-2019

Dernière modification : 25-08-2021

## Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

particulièrement dans l'exploitation des situations d'accident simulé.

- Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable de :
- Repérer les dangers dans une situation de travail :
- \* observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail concernée
- \* repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
- \* imaginer, à partir de ces observations, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des blessures ou des atteintes à la santé liées aux dangers identifiés.
- Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- \* définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression de la situation dangereuse identifiée et les mettre en œuvre éventuellement.

### Examiner la victime et faire alerter

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- \* reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- \* associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre
- \* Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre
- Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
- Définir en fonction de la présence ou non de témoin et de l'état de la victime, le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte
- Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte
- Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
- Donner à la personne choisie les éléments du message et les consignes pour assurer une transmission efficace
- Favoriser l'accès des secours et l'acheminement de moyens adaptés au plus près possible de la victime, dans le respect de l'organisation des secours dans l'entreprise.

### De « faire alerter » à « informer »

Cette séquence est la suite logique de la séquence « de protéger à prévenir ». Elle met également en évidence la similitude des compétences attendues de la part des SST, aussi bien en matière d'alerte des secours en cas d'accident du travail qu'en matière de transmission de l'information dans l'entreprise concernant les observations qu'il aurait pu faire en matière d'identification des dangers et/ou les actions qu'il aurait pu mettre en œuvre, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques en matière de prévention.

- Elle doit permettre le glissement de la formation à l'action « faire alerter » vers l'action « informer ».
- La mise en application de cette démarche est continue tout au long de la formation et plus particulièrement dans l'exploitation des mises en situation d'accident simulé.

**Durée | Prix**

**2 Jours, 14 Heures**

**205 € NET**

Code : SP1012

Horaires de formation :

8h30-12h30 - 14h-17h

**Date | Lieu**

**A La Roche sur Yon**

> 07 et 08 Mars 2022

> 14 et 15 Avril 2022

> 20 et 21 Juin 2022

> 21 et 22 Novembre 2022



Eligible au Compte Personnel de Formation !

Date de création : 25-01-2019

Dernière modification : 25-08-2021



## Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'informer son responsable hiérarchique et/ou la(les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

### Secourir

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la(des) victime(s)
  - \* déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable
  - \* mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée
  - \* vérifier, par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés.
- a) La victime saigne abondamment
  - b) La victime s'étouffe
  - c) La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
  - d) La victime se plaint de brûlures
  - e) La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
  - f) La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  - g) La victime ne répond pas mais elle respire
  - h) La victime ne répond pas, et ne respire pas.

Au cours de chaque séance pratique, rappeler les méthodes d'examen et la justification des gestes enseignés.

### Durée | Prix

**2 Jours, 14 Heures**

**205 € NET**

Code : SP1012

Horaires de formation :

8h30-12h30 - 14h-17h

### Date | Lieu

**A La Roche sur Yon**

> 07 et 08 Mars 2022

> 14 et 15 Avril 2022

> 20 et 21 Juin 2022

> 21 et 22 Novembre 2022



Eligible au Compte Personnel de Formation !

Date de création : 25-01-2019

Dernière modification : 25-08-2021